



Médecin généraliste diplômé hors union européenne qui veut travail

Par **riri lolita**, le **03/08/2009** à **16:10**

Bonjour,

Je suis a la recherche des renseignements pour un ami Panaméen qui a un diplôme de médecin généraliste praticien hors union européenne, et qui voudrait s'installer en France.

A t-il le droit de pratiquer et de s'établir en France ?

Ou trouver les informations pour savoir s'il en a le droit ?

Quel démarches doit-il effectuer pour venir s'établir ici?

Sa nationalité est-elle un souci ?

Vers qui dois-je me tourner pour répondre a ces interrogations ?

Par avance merci de votre attention, recevez je vous prie mes salutations.

Par **Patricia**, le **03/08/2009** à **16:30**

Bonjour,

Le mieux est qu'il se renseigne auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins de son département.

Qui lui dira exactement si son diplôme lui permet ou pas d'exercer en France.

Pour le 01 :
Ordre des Médecins de l'Ain
11 rue Dîmes
BOURG EN BRESSE
01 74 23 07 14